

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un ouvrage écrêteur de crue et des ouvrages de franchissement aval sur le Thoré

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 47.a) des projets soumis à examen au cas par cas de l'annexe R122-2	Défrichement s'étendant sur une surface d'approximativement 1,2ha dans la forêt située au Sud de Civray-de-Touraine composée d'un mélange de futaie de feuillus et taillis et s'étendant sur une surface totale d'environ 60ha, d'après l'IGN. Par ailleurs, le projet est soumis à déclaration au titre de la rubrique 3.2.3.0-2° de l'article R214-1 du code de l'environnement pour la création d'un bassin non permanent d'une superficie de 2,5ha maximum.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un barrage écrêteur de crue sur le ruisseau le Thoré et la reconstruction de deux ouvrages de franchissement dans la traversée du hameau de Thoré situé en amont de la Rd 976. Le vallon où se situent les travaux n'est pas classé comme cours d'eau par la DDT. Il est constitué :

- d'une digue en remblai de 95m de longueur pour 25m de largeur maximale en pied de talus dont la crête est située à 85,40m NGF, soit à 5.0 m au dessus du fond du lit ;
- d'un déversoir de sécurité en enrochements liés au béton d'environ 31 m de longueur dont la cote de surverse est située à 84,40m NGF ;
- d'un puits en béton armé dont le radier est calé au niveau du fil d'eau situé à la cote 81,00m NGF en amont du barrage (80,90m NGF en aval) ;
- d'un bassin de dissipation en enrochements libres, en pied de déversoir de 10 m de largeur ;

Pour la réalisation du barrage et l'exploitation de la retenue, les terrains seront défrichés sur une surface d'environ 1,5Ha correspondant à l'emprise du barrage, la partie aval de la retenue et les zones d'accès. Un rescindement du ruisseau sera également nécessaire sur environ 100 ml de part et d'autre du barrage.

4.2 Objectifs du projet

Le projet qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique vise à protéger le hameau du même nom situé sur la commune de Civray-de-Touraine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'abattage se situent dans la future retenue :

- Abattage et nettoyage du terrain sur la partie la plus fréquemment en eau et pour les accès au chantier.
- Élagage sélectif dans la partie la plus rarement en eau.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet fera l'objet d'un entretien régulier permettant de maintenir libre de toute végétation la partie aval de la retenue (lutte contre les risques d'embâcle pouvant entraîner un mauvais fonctionnement de l'ouvrage). Les travaux consisteront en :

- coupe d'entretien léger dans la partie amont de la retenue
- maintien en zone de prairie la partie aval de la retenue

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'une enquête publique au titre du code de l'expropriation. Elle s'est tenue du 19 septembre au 7 octobre 2016. La commune s'est prononcée sur l'intérêt général du projet par une déclaration de projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface défrichée :	1,2 hectares
Longueur de la digue :	95 mètres
Surface du plan d'eau non permanent à sa cote la plus haute (85,00m NGF) :	2,5 hectares
Superficie globale de l'opération :	3 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit l'Orget
37150 Civray-de-Touraine

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 0 1' 4 1" 8 Lat. 4 7° 1 8' 2 8" 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Civray-de-Touraine est couverte par un plan de prévention des risques d'inondation du Val du Cher (PPRI), approuvé le 16 février 2009. Elle n'est en revanche pas couverte par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la nappe du CENOMANIEN classée en zone de répartition des eaux (ZRE) par arrêté préfectoral de décembre 2006.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à 2,1km du site NATURA 2000 (Directive Oiseaux) dénommé Champeigne.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à 3,9km des étangs de Brosse, situés sur la commune de Luzillé, classés le 14/09/1981 au titre des articles L341.1 à 22 du code de l'environnement.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux nécessaires à la construction du barrage écrêteur seront prélevés sur l'ancienne digue existante dans l'emprise de la retenue.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichage d'une surface de 1,2 hectare de forêt.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il engendre la consommation d'un espace de 1,2 hectare environ de la forêt de Civray-de-Touraine.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement dans sa phase travaux, pour l'aménagement/repli des engins de chantier. Les travaux sont prévus sur une durée de 4 mois, au printemps/été 2019.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement dans sa phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bois qui feront l'objet de l'opération de défrichement ne sont pas exploités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le barrage sera constitué par une digue en remblai revégétalisé et par des ouvrages en enrochements. La retenue sera maintenue à l'état naturel (prairie en partie aval et bois entretenue en partie amont).

La cuvette ne sera qu'occasionnellement mise en eau lors des crues. Le remplissage total de la retenue ne se faisant qu'à la faveur de la crue décennale (période de retour 10 ans).

les zones d'accès seront replantées après travaux dans un souci d'intégration.

Le ruisseau après rescindement sera réaménagé avec des berges revégétalisées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne s'inscrit pas sur un cours d'eau classé par la DDT et ne constituera pas un plan d'eau permanent. Compte tenu de ses caractéristiques, le barrage ne sera pas classé au titre des ouvrages hydrauliques intéressant la sécurité publique.

Enfin le projet ne se situe pas en zone environnementale sensible (absence de zones humide et d'espèces protégées recensées) et ne modifiera pas les pratiques agricoles locales.

La commune a acquis les terrains sur l'emprise du projet.

Compte tenu de ces différents éléments, la commune considère que le projet pourrait être dispensée d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Civray - de - Touraine

le,

07 mars 2017

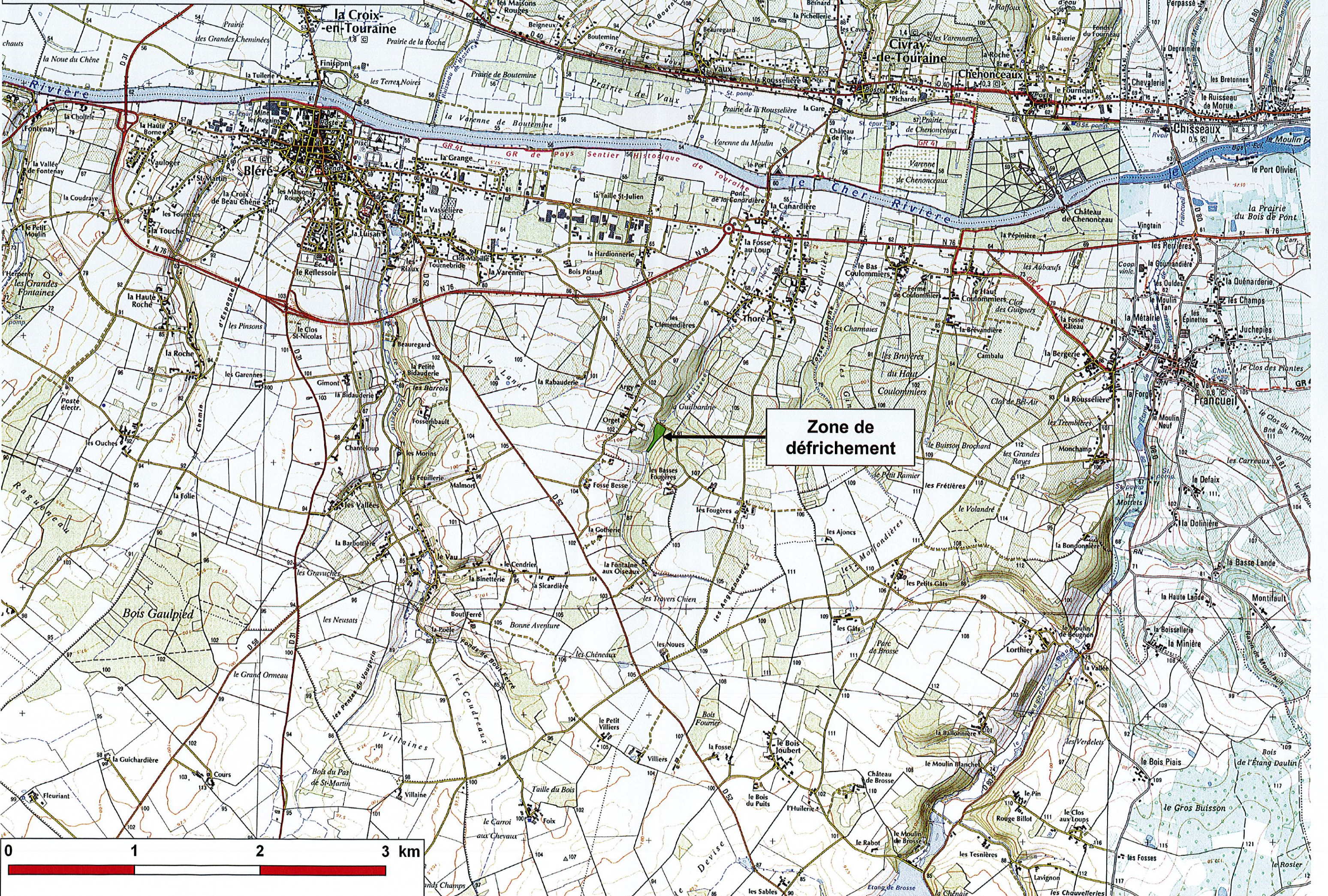
Signature



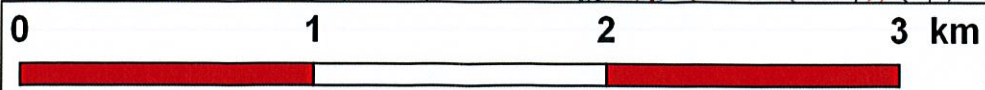
Le Maire,

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

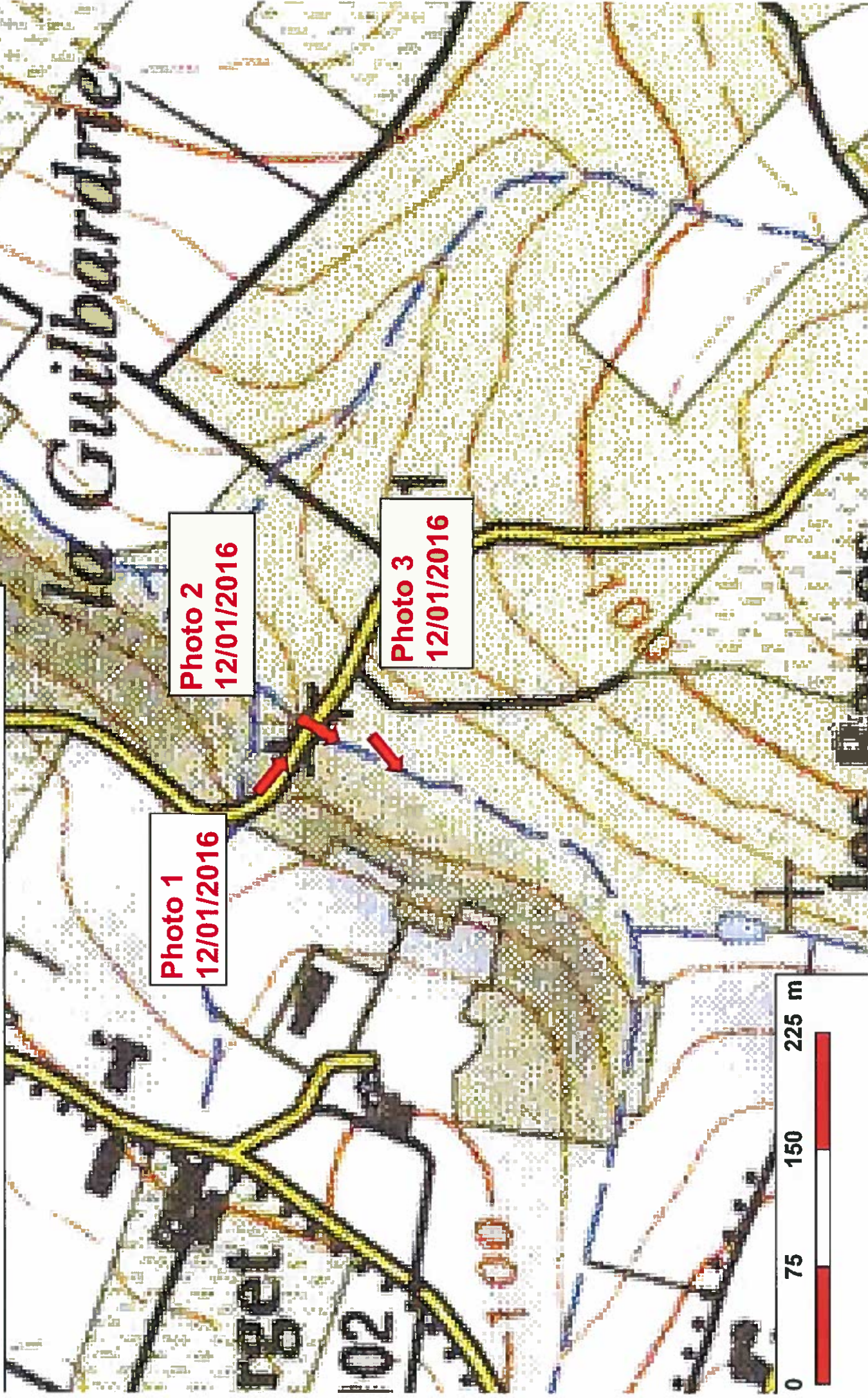
Annexe 2 : Plan de situation au 1/25000



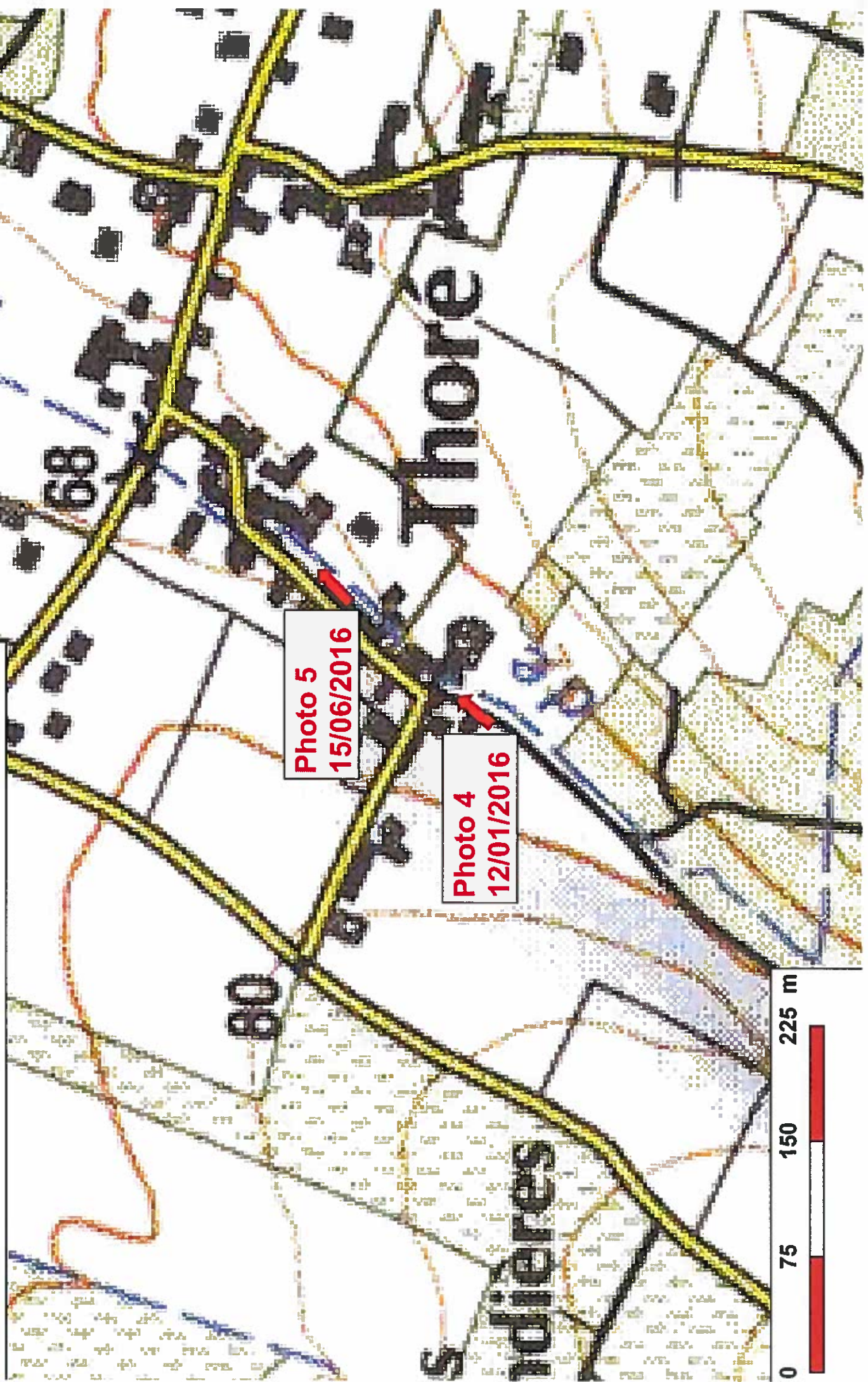
Zone de défrichement



Annexe 3 : Localisation des photos 1, 2 et 3
Zone défrichée



Annexe 3 : Localisation des photos 4 et 5
Ouvrages de franchissement aval



Annexe 3 : Photographies du site



Photo 1 (12/01/2016)



Photo 2 (12/01/2016)



Photo 3 (12/01/2016)



Photo 4 (12/01/2016)



Photo 5 (15/06/2016)



Annexe 5



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 01' 42" E
Latitude : 47° 18' 26" N

Photo aérienne des abords du projet avec localisation de la zone défrichée et du barrage écrêteur